

Lettre de Pierre Reveillaud à Edgar Faure sur la situation des Français au Maroc (Casablanca, 17 juin 1955)

Légende: Le 17 juin 1955, Pierre Reveillaud, président du Parti républicain radical et radical-socialiste adresse une lettre à Edgar Faure, président du Conseil des ministres, dans laquelle il fait part de l'émotion de la population française au Maroc face aux menaces d'expulsion de certains Français du pays. Tout en protestant contre ces mesures, Pierre Reveillaud dénonce la politique des gouvernements successifs à l'encontre du Maroc et souligne l'engagement des Français du pays pour le rapprochement des divers éléments de la population.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_pierre_reveillaud_a_edgar_faure_sur_la_situation_des_francais_au_maroc_casablanca_17_juin_1955-fr-5c05ead1-860d-4dae-a510-65ea1a44c1be.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

PARTI REPUBLICAIN RADICAL

CASABLANCA le 17 JUIN 1955

ET
RADICAL SOCIALISTE
Siège 4 rue Clémenceau

Comité de CASABLANCA

Monsieur Edgar FAURE
Président du Conseil
Hôtel Matignon

P A R I S.

Monsieur le Président,

La population française du MAROC dans son entier et quelle que soit son opinion politique a été très émue par les menaces d'expulsion de certains français qui auraient été envisagées par le Gouvernement et dont la presse s'est fait l'écho.

Lors de sa réunion du 16 Juin 1955, le Bureau du Comité Radical de CASABLANCA a débattu de cette question et a décidé à l'unanimité d'adresser un solennel avertissement au Gouvernement pour le mettre en garde contre de semblables mesures.

Les français de ce pays ont conscience d'avoir oeuvré en toutes circonstances au rapprochement des divers éléments de la population et une atteinte portée contre l'un d'entre eux aurait des conséquences incalculables sur le plan de la politique local.

Bien entendu, la protestation émise par les membres de notre parti ne concerne pas ceux qui étant reconnus par les tribunaux coupables de crimes ou de délits seraient invités à quitter ce pays après jugement régulier.

La population durement atteinte par les coups qui lui sont portés quotidiennement par le terrorisme, souffre dans son ensemble du ton de déclarations plus ou moins officielles qui semblent le rendre responsable d'un contre-terrorisme encore improuvé. Il serait injuste d'appliquer, sans preuve, à certains membres des sanctions contraires aux droits de la personne humaine dans le seul but de donner satisfaction à des adversaires, ennemis implacables de la France, qui ont tout intérêt à jeter la suspicion sur de braves gens dont le seul crime semble être jusqu'à présent d'avoir servi leur pays suivant les principes que leur dictait leur conscience.

Une action intempestive dans un domaine aussi délicat risquerait de creuser un fossé profond entre le gouvernement et la population française de ce pays. Chacun au MAROC, quelle que soit sa religion, ou sa nationalité, souffre de l'état d'insécurité dans lequel a été plongé ce malheureux pays.

Chacun sait que le terrorisme au MAROC a des causes extérieures à ce pays et personne ne comprend l'acharnement de certains milieux français à détruire ce qui avait été considéré jusqu'à ces dernières années comme la manifestation la plus éclatante du génie français à l'extérieur des frontières métropolitaines.

./.

Les français du MAROC demandent depuis des années qu'un large programme de réformes soit mis en oeuvre au MAROC. Les Gouvernements qui se sont succédés avant le vôtre, Monsieur le Président, n'ont jamais satisfait à leur désir de voir ce pays évoluer dans le sens du progrès humain. Ils souhaitent être consultés avant que de graves décisions ne soient prises et vous prient de vouloir bien donner des instructions à Monsieur le Résident Général pour qu'il soit procédé sans retard à une large consultation électorale qui vous permettra d'avoir devant vous des interlocuteurs valables régulièrement désignés

Nous comptons sur votre esprit démocratique et votre haute autorité pour ne pas décevoir les espoirs que nous mettons en votre Gouvernement, souhaitant que vous veuillez bien entendre les légitimes protestations que nous vous adressons en tant que libres citoyens français qui ont conscience, bien qu'éloignés de leur métropole, d'avoir bien servi leur pays dans la paix comme dans la guerre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

LE PRESIDENT.

Pierre REVEILLAUD.